



Dernière main à la convention de garantie de prêt du gouvernement fédéral visant à aider à gérer les coûts des énergies de remplacement pour les clients de Nova Scotia Power

Le présent communiqué constitue un « communiqué désigné » aux fins du supplément de prospectus d'Emera daté du 14 novembre 2023 à son prospectus préalable de base simplifié daté du 3 octobre 2023.

Le 24 septembre 2024

Halifax (Nouvelle-Écosse) – Le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, de concert avec NSP Maritime Link Inc. (« NSPML ») et Nova Scotia Power Inc. (« NSPI »), filiales en propriété exclusive d'Emera Inc., ont établi la version finale d'une convention portant sur une garantie de prêt fédérale de 500 M\$ qui se traduira par une réduction du coût de l'électricité pour les clients de la Nouvelle-Écosse.

Ressources naturelles Canada consent une garantie de prêt fédérale en soutien à une nouvelle émission de titres de créances par Maritime Link Financing Trust (MLFT). Le produit sera avancé à NSPI et entièrement porté en réduction de son solde actuel de combustible et d'achat d'électricité non récupéré (le « solde du mécanisme de rajustement attribuable au prix du combustible »). Cette aide est fournie par le gouvernement fédéral pour soutenir les clients de la Nouvelle-Écosse au moyen d'un financement à long terme plus rentable du coût non récupéré de l'énergie de remplacement qui a été nécessaire au cours des années de retard dans la mise en œuvre du projet hydroélectrique Muskrat Falls à Terre-Neuve-et-Labrador. L'excédent du produit de l'émission de titres de créance sur le solde impayé des créances de combustible et d'achat d'électricité de NSPI sera porté en diminution des coûts de combustible et d'achat d'électricité futurs.

La durée et le mécanisme de remboursement des titres de créance devant être émis aux termes de la garantie de prêt fédérale devraient s'harmoniser au programme de garantie existant de Maritime Link, sur une période de 28 ans. L'opération a pour but d'aider à atténuer les hausses de tarifs pour les clients de la Nouvelle-Écosse, à améliorer les principales cotes de crédit de NSPI d'environ 80 points de base et à stabiliser sa cote de crédit, ce qui a également un avantage direct pour les clients.

Les opérations sont soumises à certaines conditions, y compris l'approbation réglementaire par l'Utility and Review Board de la Nouvelle-Écosse. NSPI et NSPML déposeront toutes deux des demandes de garantie de prêt fédérale le mercredi 25 septembre 2024.

Information de nature prospective

Le présent communiqué de presse contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris des déclarations concernant l'octroi et les modalités de la nouvelle garantie de prêt fédérale et des titres de créance connexes; l'utilisation prévue du produit de l'émission des titres de créance et le remboursement de ces titres; l'avantage prévu pour les clients de la Nouvelle-Écosse; l'incidence prévue sur les cotes de crédit de NSPI; et le respect de certaines conditions, y compris l'approbation réglementaire par l'Utility and Review Board de la Nouvelle-Écosse. Il ne faudrait pas se fier de manière induite à cette information prospective, qui ne s'applique qu'à la date des présentes. De par sa nature, l'information prospective exige qu'Emera et

NSPI formulent des hypothèses et elle comporte des risques et des incertitudes. L'information prospective reflète les opinions actuelles de la direction d'Emera et de celle de NSPI et se fonde sur l'information dont la direction d'Emera dispose actuellement. Il existe un risque que les prévisions, les conclusions et les projections qui constituent de l'information prospective se révèlent inexactes, que les hypothèses d'Emera ou de NSPI soient erronées et que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations prospectives. Des renseignements supplémentaires détaillés concernant ces hypothèses, ces risques et ces incertitudes sont présentés dans les documents déposés par Emera et NSPI auprès des autorités en valeurs mobilières, y compris à la rubrique « Risque d'entreprise et gestion du risque » dans le rapport de gestion annuel d'Emera et de NSPI, et à la rubrique « Principaux risques financiers et incertitudes » dans les notes afférentes aux états financiers annuels et intermédiaires d'Emera et de NSPI, qui peuvent être consultés sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

À propos de Nova Scotia Power

NSPI est une filiale en propriété exclusive d'Emera Inc. (TSX : EMA), société diversifiée du secteur de l'énergie et des services. Nova Scotia Power assure 95 % de la production, du transport et de la distribution d'électricité à environ 553 000 clients résidentiels, commerciaux et industriels partout en Nouvelle-Écosse. La société concentre ses efforts sur des nouvelles technologies devant permettre d'accroître la qualité du service à la clientèle et la fiabilité de son exploitation, de réduire les émissions atmosphériques et d'ajouter de nouvelles sources d'énergie renouvelable. Nova Scotia Power compte 2 000 employés et a un actif d'exploitation de 4,5 milliards de dollars. Pour en savoir davantage, rendez-vous à l'adresse www.nspower.ca.

À propos d'Emera

Emera (TSX : EMA) est un fournisseur de services d'énergie nord-américain de premier plan dont le siège social est situé à Halifax, en Nouvelle-Écosse, qui possède des investissements dans les services publics de gaz naturel et d'électricité réglementés ainsi que dans des activités et des actifs connexes. Le groupe de sociétés d'Emera procure de l'énergie fiable et sécuritaire à environ 2,5 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans les Caraïbes. Notre équipe de 7 300 employés a à cœur notre objectif qui consiste à dynamiser la vie moderne et à assurer un avenir énergétique plus propre pour tous. Les actions ordinaires et les actions privilégiées d'Emera sont inscrites et négociées à la cote de la Bourse de Toronto. De plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse www.emera.com ou sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Relations avec les investisseurs

David Bezanson

Vice-président, Relations avec les investisseurs et retraites, Emera Inc.

902-474-2126

dave.bezanson@emera.com

Médias

Dina Bartolacci Seely

media@emera.com